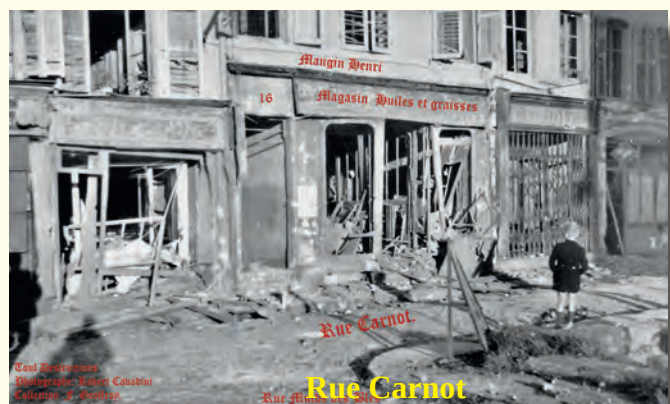


Les maires de Toul (6)

Henri MILLER (1932-1953) Chapitre 2 : 1940- 1945

Les Toullois partis en exode dès le 14 juin, commencent à rentrer. Ils découvrent une ville sinistrée, près de la moitié de la ville est en ruines. Heureux les habitants qui retrouvent leurs maisons intactes. Certaines ont été pillées, vidées d'une partie du mobilier, tant par des Toullois que par des Allemands. Le 8 septembre, le maire, dans un communiqué, somme les habitants qui détiendraient des meubles, matériels, linges et vêtements ne leur appartenant pas d'en faire immédiatement la déclaration et la restitution. Monsieur Rosenthal Alfred, conseiller municipal, marchand de meubles rue Saint-Amand, parti de Toul du 14 au 21 juin, constate, à son retour, que son magasin a été pillé. Deux femmes sont identifiées : l'une restitue ce qu'elle avait dérobé, l'autre consent à en régler le prix. Elles sont, toutes les deux, condamnées à 6 mois de prison avec sursis et à 25 fr d'amende. La rue Saint-Amand n'avait été ni bombardée ni incendiée.



Puis se pose le problème du logement. Une partie de la caserne Teuillé est réquisitionnée. Des maisons, dont les propriétaires ne sont pas rentrés, surtout celles appartenant à des juifs seront attribuées à des habitants. Des familles s'installeront dans les petites casemates des remparts. Un père de dix enfants qui a construit un abri de deux pièces en planches à Saint-Mansuy demande à la Compagnie d'Electricité de lui installer gratuitement une ligne électrique ; il ne dispose pas des 2 000 fr, coût estimé pour l'installation. Refus de la Compagnie. Une famille, qui vivait dans une roulotte à l'angle du boulevard Pinteville, a vécu un terrible drame : le chef de famille de 57 ans, père de 24 enfants dont 17 vivants a été retiré du canal de la Marne-au-Rhin le 31 janvier 1941. L'enquête a conclu à une chute accidentelle.



Fin 1940 début 1941, le maire avait fait construire des bâtiments place de la République et cours Alsace-Lorraine pour reloger des familles et permettre à des commerces de reprendre leurs activités.

Le ravitaillement n'est pas le moindre des problèmes. En juillet 1939, un crédit de 20 000 francs est voté pour l'achat de denrées alimentaires. Le 19 septembre, la mairie informe qu'une distribution de sucre, 250 grammes par personne, au prix de 1,70 fr aura lieu au collège de jeunes filles (entrée par la rue des Ecuries-de-Bourgogne). La distribution est organisée sur trois jours par ordre alphabétique.

Puis c'est le temps de la débrouille, pas un lopin de terre laissé en friche. Ceux qui ont un jardin privilégient la culture des pommes de terre, des haricots, des petits pois et même du tabac normalement interdit. On dédaigne les topinambours, les rutabagas, qu'on trouve facilement sur les marchés. Dans les remises, les cours et même dans des appartements, on élève des lapins, plus compliqué pour les volailles en raison de leur alimentation.

Pas une semaine où L'Echo de Nancy ne relate les vols de fruits, de légumes, de lapins et de bicyclettes. Le 18 décembre, on a même dérobé un tapis de la



Barraques place de la République

cathédrale estimé à un million de francs. Le tapis qui pèse 400 kg a été retrouvé dans un immeuble à proximité de la cathédrale. Les voleurs ont été identifiés. Et puis se met en place le marché noir qui détourne des quantités de marchandises. Les prix sont prohibitifs, le beurre, les œufs coûtent 4 fois plus cher que dans le commerce

avec les tickets de rationnement. Des cultivateurs, des commerçants et des trafiquants vont s'enrichir.



Le bilan des bombardements et des incendies varie selon les sources. D'après le maire, Henri Miller, 193 maisons ont été complètement détruites et 287 sérieusement endommagées. Ce sont les chiffres qu'il communiquera à la rédaction de l'Echo de Nancy.

Le 14 juin 1940, l'Est Républicain cesse de paraître. L'Echo de Nancy, dirigé par les Allemands, s'installe dans les locaux du quotidien nancéien d'août 1940 à 1944.

Dans un rapport très documenté sur l'histoire de Toul, un auteur anonyme, donne rue par rue le nombre de maisons totalement détruites : 255. Sont comptabilisés les 36 immeubles du quartier Saint-Evre et les 499 maisons partiellement endommagées. Il évalue les pertes pour la cité « Immeubles entièrement et partiellement endommagés, monuments publics, œuvres et ouvrages d'arts, biens privés à plus de 200 millions de francs ». Le 18 novembre 1944, l'Avenir Toullois qui a repris sa parution, revoit à la baisse le nombre de maisons détruites en 1940 : 186. Le 28 août 1948, à la demande



Saint-Evre



Rue de la République



Rue Sonnaire, place Carnot



16 rue Jeanne-d'Arc

de la sous-préfecture, le maire Pierre Schmidt est invité à remplir un questionnaire. Selon le premier magistrat, 267 maisons ont été totalement détruites et 499 partiellement endommagées ; sont compris les immeubles détruits en 1944.

« Le Matin », quotidien qui sera interdit à la libération, dans son édition du 27 août 1940, dénonce qu'à Toul « le chômage parmi le personnel de l'arsenal et des établissements militaires est un véritable scandale, alors que la ville est en partie sinistrée et qu'on manque de main d'œuvre pour déblayer les rues ». Dans le même article, le maire de Toul dit sa préoccupation et annonce qu'il soumettra à son conseil municipal un plan de reconstruction de la ville et sollicitera l'aide de l'Etat.



Déblaiements



Rue des Clercs



Rue des Clercs

Puis tout semble s'accélérer, des travaux sont entrepris dans les écluses pour rendre les canaux navigables. Les prisonniers allemands travaillent à la construction d'un pont provisoire sur la ligne Nancy-Toul. Dans les jours qui avaient suivi l'armistice, des habitants réquisitionnés et des soldats allemands commencèrent le déblaiement des rues pour les rendre à la circulation. Il fallait également sécuriser les bâtiments qui risquaient de s'écrouler ; on fit appel à des entreprises. On pense déjà à la reconstruction de la ville. Monsieur Vallin, architecte départemental, soumet un projet et reprend l'idée de l'ancien maire de Toul Lucien Lafarge d'une grande avenue partant de la cathédrale jusqu'à la gare. Il propose de nouveaux tracés des rues et leur élargissement. Une place centrale, rue Docteur Chapuis ouvrant sur la rue Gambetta, est imaginée quitte à sacrifier des vestiges archéologiques qui pourraient être sauvés.

Le propriétaire de l'ancienne maison canoniale du 2, rue des Clercs, aujourd'hui rue Saint-Waast pense le contraire. Si l'immeuble a beaucoup souffert, le magnifique portail de style renaissance est intact. Le propriétaire propose plusieurs solutions : le déplacer ou



l'incorporer dans une nouvelle construction ; elles sont refusées par la mairie. Le portail sera démoli, comme ceux de la rue Pierre-Hardie et celui de la rue d'Inglemur qui était l'entrée de la salle paroissiale Jeanne-d'Arc. Finalement, le projet de monsieur Vallin sera rejeté par la sous-commission de reconstruction. L'immeuble de la rue des Clercs avait déjà subi des bombardements en 1870 et en 1915. La priorité pour le maire était de faire place nette pour la construction de nouveaux bâtiments. Il s'en expliquera devant le conseil municipal en juin 1942. En 1941, c'est un architecte urbaniste parisien qui est désigné pour proposer un projet de reconstruction de la ville

Problème, que faire des gravats ? On commence par combler les caves des immeubles détruits, puis ce sont les remparts qui vont servir pour se débarrasser de tous les décombres jusqu'à l'intervention du préfet, le 23 juin, qui interdit cette pratique.

Autre problème, la cathédrale. La mise hors d'eau est urgente. En 1941, une toiture provisoire est posée et la tour sud est étayée. L'archiprêtre de la cathédrale, l'abbé Guyon, qui demandait qu'on procède à ces travaux, est satisfait. En décembre, les vitraux, endommagés pendant la première guerre mondiale, sont enfin restaurés par l'emploi des indemnités allouées par l'Etat. On engage également des travaux à l'église Saint-Evre. La collégiale Saint-Gengoult n'est pas oubliée par l'électrification du beffroi et la remise en état de l'horloge de la tour. En mai 1943, M. Schpour, architecte, se voit confier la reconstruction du presbytère de la cathédrale complètement détruit en juin 1940. Le presbytère était situé rue des Clercs ; le nouveau sera construit quai Drouas.

Après de longues vacances, le 15 septembre 1940 c'est la rentrée des classes pour tous les collégiens et les élèves des classes primaires. Pour les jeunes gens de 14 à 21 ans sans emploi, sont prévus des ateliers de jeunesse dans les anciens locaux de l'octroi de la porte de Metz. Dans un an, la commission pour le recrutement de la main d'œuvre en Allemagne lancera un appel aux volontaires. Ils devront poser leur candidature à la Standort Kommandantur, place de la République, dans l'ancienne sous-préfecture qui avait été affectée, avant la guerre, au commandant d'armes de la place de Toul. Le 16 février 1943, les Allemands imposent au gouvernement de Vichy la mise en place du STO, service du travail obligatoire.

Normalement, les élections municipales étaient prévues en 1939. L'arrêté du préfet du 3 mai 1941 qui s'appuie sur la loi du 14 novembre 1940 et la circulaire de janvier 1941 qui réorganisait les corps municipaux, maintiennent Henri Miller dans ses fonctions de maire.



Sur une liste soumise par le maire, le préfet nomme les conseillers municipaux et les adjoints. Les candidats proposés doivent être français mais non juifs. Un père de famille nombreuse, un représentant de groupements professionnels de travailleurs et une femme qualifiée pour s'occuper des œuvres privées d'assistance et de bienfaisance nationale devront figurer sur la liste proposée par le maire. Le conseil municipal est ramené à 20 membres alors qu'il en comptait 27, ce que regrettera le maire lors d'un prochain conseil municipal.

Dans les propositions du maire, on compte 13 conseillers de la municipalité élue en 1935 dont 5 conseillers de l'opposition qui ont été de farouches adversaires d'Henri Miller : Léon Dauphin, ancien maire, Jules Erb, Emile Chatton, Paul Keller et Charles Douzain qui sera nommé 1er adjoint. Felix Plassat, Eugène Grandemange, Robert Mougin seront également nommés adjoints. Il y a tout lieu de croire que le père de famille nombreuse est monsieur Jean Balson, ouvrier électricien. C'est madame veuve Roth Aline, présidente d'œuvres sociales, qui fut choisie. Avant elle il n'y avait jamais eu de femme conseillère municipale.

7 juillet 1941, réunion du nouveau conseil municipal, salle des Adjudications. Le maire ouvre la séance en adressant « *un souvenir amical et reconnaissant à ceux qui ne font plus partie de l'équipe municipale* ». Il salue les nouveaux membres et plus spécialement madame Roth « *dont le dévouement inlassable et anonyme va trouver dans la direction des œuvres municipales d'assistance, un champ d'actions à sa mesure* ». Le maire définit ensuite la tâche de chacun et invite ses collègues à travailler « *dans le calme avec intelligence...à l'écart de toute vaine agitation politique* ». Pas de commentaire de la part de M.M. Douzain, Chatton et Dauphin. Il est ensuite procédé à l'élection des membres délégués à bulletins secrets. Le maire fait en sorte d'établir un équilibre entre les élus de l'opposition du mandat précédent ; de toute façon, c'était une recommandation du préfet.

Nous avons vu que la Kommandantur occupait l'immeuble de l'ancienne sous-préfecture. La Gestapo avait réquisitionné un bâtiment rue Navarin ; un drapeau nazi flottait sur la façade. Les casernes sont immédiatement occupées par les Allemands. La caserne du quartier Fabvier est rebaptisée « *Adolf Hitler Kaserne* ».

L'hôtel de Metz, rue Gambetta, devient la Soldatenheim, foyer du soldat. À l'occasion de la visite d'un officier supérieur allemand, une fanfare lui rend les honneurs. Les militaires allemands fréquentant cet établissement devaient être surpris de voir qu'une croix de David décorait le fronton de l'ancienne brasserie de la Comédie en vis à vis de leur foyer. Je pense qu'on a du



Standort Kommandantur



Hitler Kaserne





Salle à manger

leur préciser qu'il s'agissait de la croix des brasseurs. Cet immeuble avait été construit par la brasserie de Tantonville. À la libération de Toul, après le départ des Allemands, Fernand Nedelec, résistant, a récupéré le livre d'or de la Soldatenheim. J'ai pu le photocopier. En dehors de pages manuscrites, des militaires ont laissé d'intéressants croquis.

Les officiers avaient leur mess au 4 de la rue Chanzy. L'immeuble était agrémenté d'un jardin où ces messieurs pouvaient prendre un verre en écoutant un orchestre militaire.

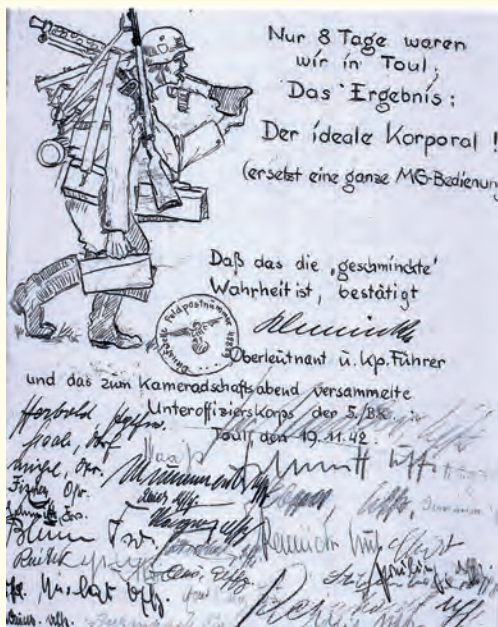
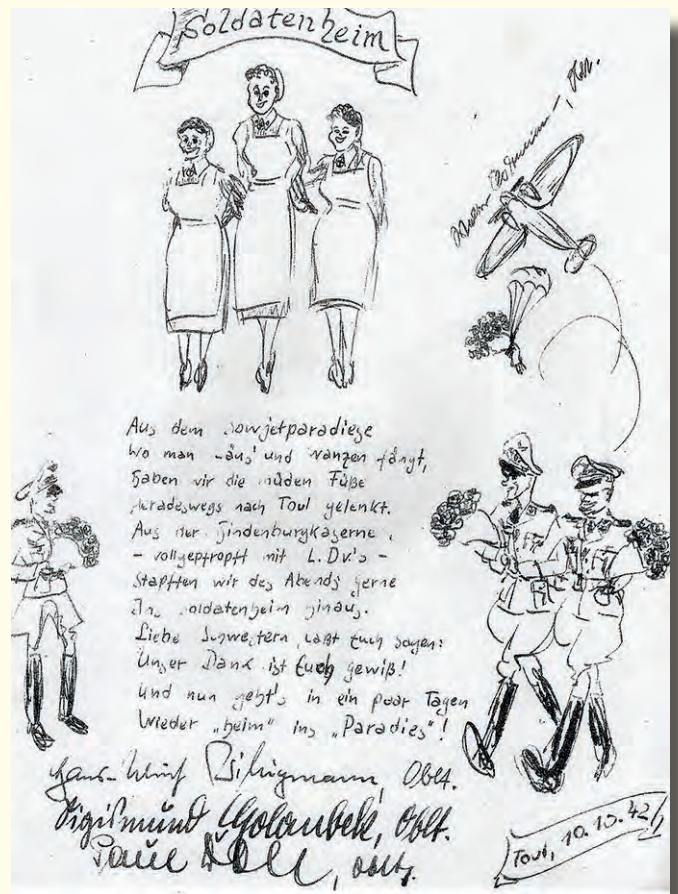


Au mess des officiers





Rue Chanzy



Dans un premier temps, les troupes d'occupation avaient reçu comme consigne d'entretenir de bonnes relations avec la population. Une distribution de pain et de soupe était proposée trois fois par semaine. Plusieurs fois dans l'année, la musique allemande donnait des concerts place de la République. Celui du 24 mai 1941 fut annulé en raison du mauvais temps. Même après l'attentat contre une sentinelle allemande le 16 septembre 1941, alors qu'on aurait pu craindre des représailles du type prises d'otages, les autorités allemandes se contentèrent d'ordonner la fermeture des établissements publics et l'interdiction de circuler après 20 heures. Toutefois, ils n'écartaient pas l'idée de prendre d'autres décisions et informaient la population qu'une patrouille de 20 hommes passerait en ville toutes les deux heures. Trois jours après, grâce à l'intervention du maire de Toul, les sanctions sont levées. Mais le premier magistrat compte sur le calme et la vigilance de la population pour éviter tout nouvel incident.

En juillet 1941, la caserne Marceau à Ecrouves est convertie en « camp de surveillés » destiné aux indésirables, aux trafiquants du marché noir, aux communistes et dans un deuxième temps aux juifs et aux apatrides.



Caserne Marceau à Ecrouves

Selon l'historien Jean Louis Etienne, 4 458 hommes, femmes, enfants ont été internés à Ecrouves. 1 850 juifs, 709 politiques dont 253 communistes, 466 trafiquants du marché noir, 107 étrangers indésirables et 903 victimes de rafles. Un mois après l'ouverture, 11 militants communistes originaires de l'ouest de la France sont internés à Ecrouves. Le préfet Schmidt n'aura de cesse de réclamer, au commissaire de police, le nom des militants communistes résidant à Toul. Le commissaire de police mettra peu d'enthousiasme à répondre au préfet. Au mieux, il signalera deux ou trois noms.

Les premiers mois, il était relativement facile de s'évader du camp d'Ecrouves grâce à l'aide de Suzanne Kricq qui ravitaillait les détenus et de Pierre Mathy, restaurateur à Ecrouves. Les gardiens n'étaient pas non plus très vigilants. Le 30 avril, Hubert Picard, interné à Ecrouves,



obtient la permission de se rendre à son domicile à Toul pour prendre des vêtements. N'étant pas rentré comme il s'y était engagé, les gendarmes l'ont cueilli à son domicile. Hubert Picard, négociant en bois, avait enfreint la loi sur les hausses illicites du bois. Son arrestation a suscité une vive émotion à Toul et dans la région. Le médecin accrédité au camp d'Ecrouves était le docteur Douzain. Certains détenus déploraient la rudesse du docteur, il faisait hospitaliser des détenus à l'hôpital Saint-Charles ; certains en profitaient pour s'échapper. En 1942, le camp est contrôlé par les Allemands, les gardiens sont français.

Le maire de Toul, à plusieurs reprises, demande la réouverture du théâtre municipal. En 1942, l'autorité allemande autorise la reprise des représentations. Dès la réouverture du théâtre, les jeunes filles du collège donnent le « Mariage de Figaro » de Beaumarchais. Bien évidemment, le maire, le conseil municipal, le commandant allemand assistent à la représentation, oubliant pour un soir les contraintes de l'occupation. La troupe « Plaisir et Bonté » se produit sur scène au profit des prisonniers. Dans chaque établissement public, il y avait un tronc où l'on pouvait déposer des dons au bénéfice des prisonniers détenus en Allemagne. Celui du cinéma Cinéor fut vandalisé, les auteurs de ce vol furent arrêtés.



9 mai 1942, vote du budget primitif, 3 801 710 francs. 31 octobre, vote du budget supplémentaire, 5 958 225 francs. Les deux budgets cumulés sont en augmentation de 1 287 820 francs par rapport au budget de 1941, relativisé par le versement de l'assurance du mobilier de l'hôtel de ville : 896 690,50 francs. Lors du conseil municipal, le maire informe ses collègues que la ville de Caluire-et-Cuire a adopté la ville de Toul et a versé une subvention de 100 000 francs. Le 15 juin 1945, le conseil municipal adressera une lettre de remerciements au maire de Caluire-et-Cuire. Rennes se propose également d'adopter la ville de Toul.

1942, le premier noyau de résistance à Toul est lancé par M. Lambert délégué par « le Mouvement Lorrain », fondé à Nancy en mai 1942 par l'instituteur Marcel Leroy. Lambert est assisté de Fernand My de Toul.

Pour la période de la Résistance, voir les numéros 73, 74, 116, 144, de la revue « Etudes Toulaises ».

Pour mémoire : En 1940 il y avait déjà eu des actions de résistance. Pierre Mathy, restaurateur à Ecrouves, aidait des prisonniers français internés au camp du polygone du 15^e Génie à s'évader. Il apportera son assistance aux aviateurs alliés dont l'appareil a été abattu, après les avoir hébergés et fait soigner par les médecins Pierre Schmidt et Rothan ; il les confiera à Suzanne Krick qui les fera passer en Suisse. Suzanne Krick, dite Régina, a été tuée par une patrouille allemande le 3 juin 1944 à Saint-Dizier-l'Évêque. Elle venait de faire passer en Suisse John Robert, capitaine anglais ; son appareil avait été abattu au-dessus du village de Barisey-la-Côte. Suzanne Krick a permis, à plus de 2 500 personnes, de retrouver la liberté.



Fin 1941- début 1942, des collégiens, avec Paul Chevrier et Fernand Nedelec, commettent des actions contre l'occupant, « encore bien timides » écrira Fernand Nedelec, comme arracher des panneaux de direction destinés aux troupes d'occupation, arracher des affiches

de propagande nazi, le vol de douilles en cuivre entreposées au fort du Saint-Michel. Paul Chevrier sera arrêté par les Allemands ce qui lui coûtera 48 heures de cellule. Acte plus sérieux, Gabriel Leonardon prendra pour cible, avec un fusil, la grosse horloge de la caserne Hitler à Ecrouves. Début juillet 1943, Paul Chevrier est de nouveau arrêté pour avoir brisé des balises au camp d'aviation. Il est incarcéré à Charles III puis déporté à Buchenwald où il décède le 15 septembre 1944. Fernand Nedelec et ses amis sont les auteurs de plusieurs sabotages : déboulonnage de rails, destruction de postes d'aiguillages, d'un pont de rigole, en tout six sabotages. La trahison d'un de leurs camarades aura des conséquences dramatiques. Cinq jeunes gens de Ochey seront arrêtés pour avoir dissimulé des armes dans le clocher de l'église. André David, 20 ans, sera fusillé le 4 mars 1944 dans les Fonds-de-Toul, Marcel Poirot, Pierre Masson, Lucien Colson, tous âgés de 20 ans, et Marcel Masson, 19 ans, seront déportés à Buchenwald. Seul Marcel Masson rentrera. Fernand My s'évadera de Charles III. Albert Petit décédera quelques semaines après son retour en France. Hubert Frocot et Michel Flament reviendront en France ; Flament pesait alors 35 kilos. Toutes ces personnes avaient été dénoncées.



**Marcel Blanqué Fernand Nédélec
Cyriaque Jamin René Fourrière**



Vrot, Mathy, Lehainger, Weber



Gaston Ledur, Yvon Anelli, Fernand Poirot, Claire Ledur-Arnould

Organigramme des chefs de la résistance à Toul :
 Capitaine Job, adjoint de G. Pierret. Armée Secrète.
 Capitaine Chipot, chef des F.F.I. du toulais.
 Jean Kimmel, adjoint de Chipot
 Pierre Mathy, chef de groupe
 Muray Williams Freidmann, Américain installé en France
 Raymond Durif, agent anglais, chef de section S.N.C.F
 Marcel Blanqué, chef du maquis de Domgermain, puis du maquis 15 de Blénod-lès-Toul
 Fernand Nedelec, adjoint du maquis de Domgermain
 Arthur Lehareinger, F. Nedelec, R. Antoine
 Pierre Terrot, adjoint du capitaine Job, gardien du camp de travailleurs sénégalais
 Docteurs Pierre Schmidt et Rothan.

J'ai relevé le nom de soixante Toulais pour faits de résistance. Ce chiffre est vraisemblablement minimisé.

Du 3 juin 1944 au 28 août, la résistance compte à son actif 20 sabotages et bien évidemment la libération de Toul et du Toulais. Il y a une vingtaine d'années, M. Leclerc m'a raconté que le lendemain de la libération de Toul, il a avoué à son épouse et à son fils qu'il faisait partie d'un réseau de résistance, le fils a dit « moi aussi ». Colère de l'épouse qui les a copieusement insultés. Intérieurement, elle était peut-être fière. Le 16 février 2023, le dernier résistant toulais, Jean Lohner, décède. Il m'a raconté

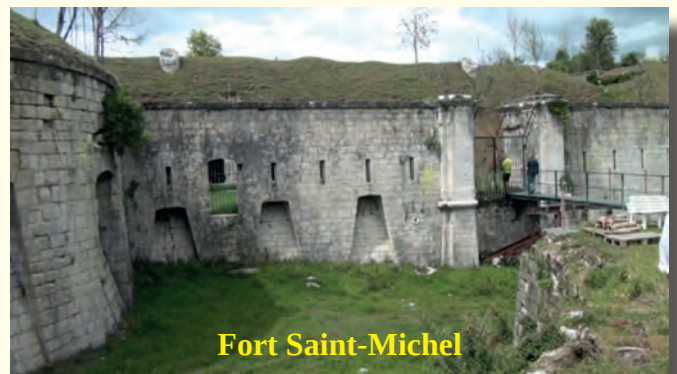


Jean Lohner

qu'étant de garde à un poste (check-point) à Nancy avec un militaire américain en 1944, il avait arrêté une jeep et avait demandé leurs papiers aux occupants. Un des officiers était le général Patton, le général s'est exécuté et le militaire américain en a pris pour son grade.

Au cours de l'année 1943, de fortes explosions résonnent dans la ville et dans les villages. Les habitants pensent à des sabotages par la résistance. Le maire interroge le commissaire de police qui lui dit que les Allemands font sauter les tourelles des forts pour récupérer le métal. Deux ans plus tôt, ils avaient démonté les rails du Toul-Thiaucourt pour les envoyer en Allemagne.

Le 10 avril 1943, le préfet de région, Jean Schmidt, conduit une délégation de maires des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges à Vichy où une rencontre avec le maréchal Pétain est prévue. Henri Miller est du voyage avec 13 autres maires. Plusieurs maires ont décliné l'invitation.



Fort Saint-Michel



Tourelle du Vieux-Canton

Le 2 janvier 1944, publication d'une loi portant le rétablissement de la sous-préfecture à Toul. Elle avait été supprimée et rattachée à la préfecture à Nancy en 1926. L'ancienne résidence de la sous-préfecture étant toujours occupée par la Kommandantur, l'ancienne maison canoniale du 13 de la rue d'Inglemur est réquisitionnée. Deux mois plus tard, M. Marceau, secrétaire général de la préfecture est nommé sous-préfet à titre intérimaire. Il sera limogé à la libération de Toul et remplacé par M. Morant. En 1945, la sous-préfecture retrouvera ses locaux place de la République.



Sous-préfecture

Durant l'occupation, les personnes arrêtées pour actes de résistance étaient interrogées à la Kommandantur. Dans l'escalier qui conduit à la cave, des noms sont inscrits sur les murs. J'ai relevé celui de Georgette Bazart ; elle a été arrêtée le 15 août 1944 puis déportée à Ravensbrück.

Le 3 mars 1944, le conseil municipal est informé de la nomination de trois nouveaux conseillers suite aux décès de M. Mangeot, adjoint au maire depuis 1929, de M. Paul Keller, fusillé par les Allemands et de M. Lebrun démissionnaire. Ils sont remplacés par Robert Matte, agriculteur, Victor Groffe, teinturier et André Michel, pharmacien. Madame Roth, conseillère municipale est décédée le 25 février 1944. Le conseil municipal est amené à se prononcer sur le projet de reconstruction de la ville présenté par M. Noël, architecte urbaniste à Paris. Malgré les avis contraires du ministère des Beaux-Arts qui ne veut pas que l'on touche aux remparts, celui des Ponts-et-Chaussées préconise l'exécution de la 3e tranche de la route nationale 4 à travers les fortifications. L'administration de la Guerre souhaite attendre la fin des hostilités pour se prononcer.

Le maire, craignant des divergences et surtout soucieux de maintenir une bonne entente au sein du conseil municipal, fait une déclaration. Il importe dit-il « *que, pour cet examen, l'assemblée communale s'élève de toute contingence particulière, que ses membres se libèrent de toutes revendications individuelles..* » ; il ajoute « *que sans avoir à prendre parti dans la querelle artistique qui oppose les anciens aux modernes* », il lui paraît



Paul Keller

indispensable de « *trouver une formule susceptible de reconstituer sans plagier et de recréer avec les moyens et selon les conceptions modernes sans dénaturer le caractère historique de la cité...* ».

Le maire fait plusieurs observations concernant le projet : la partie qui n'a pas été incendiée n'est pas l'objet de restauration, alors qu'elle compte de nombreux taudis. Il ne se prononce pas franchement pour un empiètement sur les remparts. Il s'interroge sur le tracé des petites rues comme la rue d'Inglemur et la rue Liouville. La futur place Ronde, l'abattoir, le cimetière, la future usine d'incinération, l'hôtel de ville, la cathédrale... Le conseil exprime « *que l'ampleur de la place Ronde est disproportionnée par rapport à l'importance de la ville notamment avec des trottoirs circulaires de 9 mètres* ». Le projet est tout de même accepté sous certaines réserves.

Les remparts ont souvent été sujets à polémiques. Doit-on les conserver ? Les démolir en partie ou en totalité ? En 1939, le conseil municipal avait été informé du classement des fortifications dont la majeure partie avait été cédée par l'Etat. Le maire, Henri Miller s'étonnait que l'administration des Beaux-Arts ait attendu pour envisager le classement, que l'Etat « *ait éventré la muraille et les ouvrages pour implanter des bâtiments sur les glacis* ». Les remparts avaient été démolis entre la porte Moselle et la porte de France pour le prolongement de la nationale 4. Je pense que les bâtiments sont ceux du boulevard Aristide Briand. Dans les années 1960, l'adjoint aux travaux qui avait fait combler les remparts vers la porte de Metz, m'a dit qu'il avait eu de gros ennuis avec la justice.



Rue des Étuves



Impasse des Moutons



Rue Benoît Picard



Rue Traversière du Murot



26 mai 1944, Pétain qui se rend à Nancy, s'arrête à Toul pour déposer une gerbe aux monuments aux Morts. Il est accueilli par le sous-préfet et le maire de Toul. Un gamin de 5 ou 6 ans lui remet un bouquet de fleurs. Devenu adulte, ses copains pour le charrier le traiteront de « collabo ». À Nancy, au balcon de l'hôtel de ville, le maréchal, dans son discours demandera « *Aucun Français ne doit se mêler à ce conflit.... Acceptez, comme je suis obligé de les accepter moi-même, les épreuves qu'on vous envoie. Ces épreuves sont terribles, mais elles seront d'autant moins terribles que vous n'y prendrez pas part.* » Le chef de l'Etat pressentait-il le débarquement des alliés qui aura lieu 10 jours plus tard ?

Les Toulousiens espéraient-ils un miracle de Notre-Dame-au-Pied-d'Argent qui mettrait fin à la guerre ? La Vierge n'avait-elle pas sauvé les bourgeois en conflit contre l'évêque Conrad Probus en 1284 ? La paroisse organise plusieurs processions. Le 4 juin, une dame note dans son agenda « *Procession pour conduire Notre-Dame-au-Pied-d'Argent au polygone route de Paris. Très belle assistance* ». Le 6 juin, elle note « *Débarquement des Anglo-Américains dans le Calvados entre 6 h et 9 h* » ; le 15 « *Retour de Notre-Dame-au-Pied-d'Argent à la cathédrale, la ville est bien décorée* ». Nouvelle procession le 15 août à travers les rues de la ville avec messe à Saint-Gengoult. Vingt jours plus tard, le 4 septembre, Toul était libéré.

Pas d'arrêt à Toul pour Laval qui se rend à Nancy le 12 août 1944 pour rencontrer Edouard Herriot interné à l'asile de Maréville. Le but de cette rencontre, le ramener

à Paris afin qu'il convoque l'Assemblée nationale et prenne la place de Laval à la présidence du Conseil des ministres. En soirée plusieurs voitures partent de Laxou pour Paris, où ont pris place Herriot et son épouse, Laval et l'Hauptsturmführer Nosh. À la hauteur de Toul le convoi essuie des coups de feu, la résistance avait été prévenue. À Paris, le plan de Laval échouera et Herriot retournera à Maréville.



Pavillon de Maréville

Le 19 août, envisageant une retraite prochaine, les autorités d'occupation procèdent à un recensement de tous les véhicules circulant dans le département. Les propriétaires doivent se présenter avec leur voiture cours Alsace-Lorraine par ordre alphabétique. Les automobiles qui ne sont pas en état de marche doivent être remorquées si possible au lieu de rassemblement.

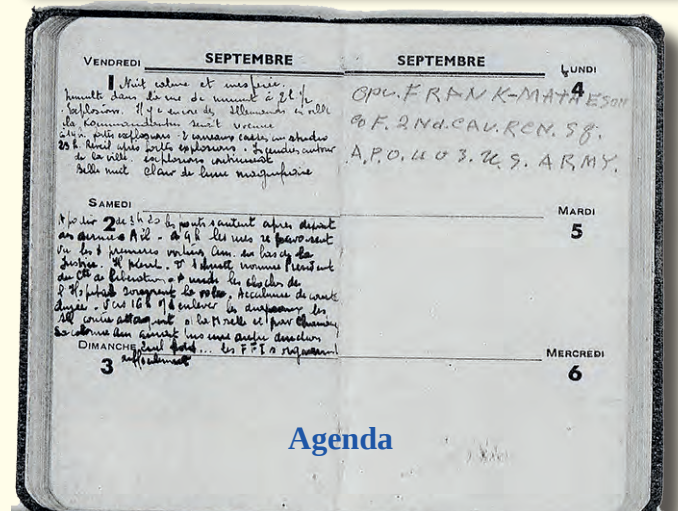
Pour la libération de Toul se reporter au numéro 73 des Études Toulaises « La libération de Toul jour après jour » par Abel Liéger.

Pour mémoire

- 25 août : Paris est libéré.
- 30 août : Ordre est donné aux résistants toulous de se tenir prêts pour un soulèvement général. 180 FFI montent à l'assaut de la batterie allemande au fort du Thillot. Les combats vont durer 6 heures. Plusieurs combattants français seront tués.
- 31 août : Les Allemands, après avoir mis le feu aux casernes de Rigny, Forey Curial, et à la Manutention, évacuent la ville et se retranchent à Dommartin. En soirée, un détachement de 500 SS réoccupe la ville. Le colonel SS fait arrêter le maire et le capitaine de gendarmerie et menace de les faire fusiller si la population commet le moindre acte hostile envers ses hommes.
- 1^{er} septembre : Arrestation de six jeunes gens qui s'étaient emparé d'armes. La sentence tombe immédiatement : ils seront fusillés. Le sous-préfet obtient, contre toute attente, leur libération.
- 2 septembre : Dans la matinée, un char léger et deux jeeps arrivent à Toul. Il s'agit d'une unité de reconnaissance US. Vers 9 heures, une soixantaine de FFI tente de passer à Dommartin en franchissant la Moselle ; un tir croisé de



Incendie de Forey Curial



Agenda



Rue F. Gouvion, école Jeanne-d'Arc

mortier les oblige à se replier. Dans la nuit des avions allemands bombardent la ville, plusieurs maisons rue Firmin Gouvion et l'école Jeanne d'Arc sont détruites, il y a plusieurs morts.

-4 septembre : Toul est libérée par les FFI et les Américains. En fin de matinée, le gros de l'infanterie de la 80ème division entre dans la ville qui est pavoisée de drapeaux français et alliés. Les combats pour la libération de Toul auront coûté aux forces Françaises de l'Intérieur : 21 tués, 41 blessés, 8 soldats américains tués et une vingtaine de civils.

Jusqu'à la libération de Nancy, le 15 septembre, une toulouaise note dans son agenda « *passage de nombreux avions, tirs de DCA et d'artillerie* ». À la page du 12 septembre, elle écrit : « *Toujours pas de gaz et d'électricité* » le lendemain le courant était rétabli ».

Le 23 septembre le préfet de Meurthe et Moselle, vu l'ordonnance du Comité National Français de la Libération, vu l'avis du Comité Départemental de la Libération, suspend le conseil municipal de la ville de Toul et institue une délégation spéciale provisoire composée comme suit : Président : docteur Pierre Schmidt, vices-présidents : Maurice Grégoire, Jean Kimmel, Henri Duroch. 12 membres dont Charles Fringant ancien député et une seule femme madame Mih. La délégation est officiellement installée le lendemain par le sous-préfet Morant lors de la première fête de la Libération. Après les félicitations d'usage, le docteur Schmidt qui a déjà pris possession du bureau du maire, et remplacé le portrait du maréchal Pétain par le buste de la République, exprime sa fierté et son honneur de la mission qui lui a été confiée, de son ardeur et de tout son dévouement pour ses nouvelles fonctions. Les personnalités dont le commandant de la gendarmerie, le commissaire de police, le capitaine Chipot chef de FFI, se dirigent sur la place de la République et, en cortège, précédés de la Lyre Toulouaise, d'une section féminine de l'Espérance, des sapeurs-pompiers, des drapeaux des associations patriotiques, d'un capitaine anglais, d'un groupe de



Dr P. Schmidt



Devant la caserne Forey Curial



Char américain



Lieutenant Leleu et capitaine Chipot (callot)

FFI et des enfants des écoles se rendent à l'église Saint-Gengoult où un Te Deum est célébré. Des places ont été réservées à un détachement de l'armée américaine. Après l'office religieux célébré par M. Legail, doyen de la collégiale, les personnalités rejoignent le monument aux morts et le cimetière, où un hommage est rendu aux victimes des deux guerres, aux soldats alliés, aux FFI tombés au champ d'honneur pendant les derniers combats.

Lors de la première réunion de la délégation spéciale, le docteur Schmidt fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Paul Keller fusillé par les Allemands. Le président souhaite que les déportés toulousiens soient bientôt de retour dans leurs foyers. La délégation prévoit la réorganisation du service municipal, accorde une augmentation pour le personnel et décide qu'un carnet de travail sera établi pour contrôler l'emploi du temps et le rendement de chaque employé. «La conscience professionnelle doit être l'apanage de tous les employés sans exception».

Henri Miller qui a toujours l'estime des Toulousiens n'entend pas se retirer de la vie publique. Président d'honneur des Anciens Combattants et de la Caisse d'épargne, il pense aux prochaines élections municipales et cantonales.



De Gaulle sur le terrain de la Croix de Metz

Le 25 septembre 1944, le général De Gaulle est en déplacement en Lorraine. Son avion atterrit à Toul, c'est un temps d'automne. Le général ne s'éternise pas et part pour Nancy. 17 ans plus tard, le 30 juin 1961, le maire de Toul, Pierre Schmidt, rappellera au général De Gaulle, en visite Toul : « *Il y a 17 ans, dans la brume matinale d'un automne pluvieux, vous fouliez pour la première fois le sol toulousien. Quelques rares privilégiés avaient pu entrevoir à distance votre silhouette sur le terrain d'aviation de la Croix de Metz* ». Il est vrai que le général ne s'est pas attardé à Toul, il n'était pas d'une humeur joyeuse. À Nancy au balcon de l'Hôtel de Ville devant la foule qui l'acclame, il fait la réflexion que quatre mois plus tôt, la même foule chantait « *Maréchal nous voilà* ». 50 ans plus tard, le journaliste de l'Est Républicain, rappelant cet événement, écrira sous la photographie du général

passant les troupes en revue au pied de l'Hôtel de Ville : « *Pas l'esquisse d'un sourire ou de joie sur le visage du général, digne et impressionnant* ».

Dans les jours qui suivent la libération, il y a quelques arrestations pour faits de sympathie ou de collaboration avec l'ennemi. Un hôtelier est condamné à l'indignation nationale et interdit de séjour. Des Toulousiens l'ont vu à la gare de Nancy portant un insigne nazi sur son veston. Une boulangère est condamnée à quatre ans de prison pour avoir dénoncé un résistant à un officier allemand. Un négociant en bois très connu dans la région est condamné à l'indignation nationale, à la confiscation de la moitié de ses biens et à dix ans d'interdiction de séjour. On lui reprochait de fréquenter des Allemands avec qui il chassait et assistait à des banquets. Plus de vingt personnes témoignèrent en sa faveur dont Marthe Richard, l'abbé Hénin, qui déclarèrent que l'accusé avait aidé vingt personnes arrêtées, et qu'il était affilié à un réseau de résistance. Il fut néanmoins condamné.

Un fait m'a été raconté par un résistant. Un jour après la libération, il arrive rue Gouvion-St-Cyr et voit un attroupement d'hommes et de femmes riant. Un homme est en train de tondre une femme. Le résistant s'approche, interpelle l'homme à la tondeuse, et lui rappelle son comportement pendant l'occupation. L'homme pas très courageux abandonne la tondeuse et part en courant. Cette dame, je l'ai rencontrée un jour sur le marché il y a une vingtaine d'années, elle interpellait les passants leur disant « *Oui j'ai couché avec un Allemand, ça vous regarde ? on était fiancés* ». Cette dame que je connaissais, assurément n'avait plus toutes ses facultés. Je m'approche pour la calmer. Elle me reconnaît et me dit : « *Tu m'as connue pendant la guerre, j'étais pas une prostituée* ». Je lui dis que non, mais ne lui dis pas que j'avais tout juste deux ans à la Libération. La pauvre n'avait plus toutes ses facultés.



Remise de fanion FFI

Grosse frayeur le 19 octobre, des avions allemands tournent continuellement au-dessus de la ville. La dame à l'agenda note dans son carnet qu'elle a appris à danser le swing dans une soirée organisée par les Américains. La dame avait pris soin de noter dans son agenda les grades des militaires américains.

22 octobre 1944, remise du fanion aux FFI place de la République par le docteur Schmidt en présence des membres de la délégation spéciale des résistants toulousains et des autorités militaires. Sur les photos : l'arrivée des FFI, au premier rang coiffé du képi le capitaine Chipot et, à ses côtés le lieutenant Leleu. Au deuxième rang, de gauche à droite : René Fourrière, Gaétan Ledur, Cyriaque Jamin et Norbet. Remise du fanion par le docteur Schmidt et présentation du fanion aux autorités. À l'issue de la cérémonie, réunion au théâtre municipal sous la présidence du docteur Schmidt. Monsieur Peeters, membre de l'assemblée consultative rendit hommage aux martyrs de la résistance et à toutes les victimes de la guerre.

Toul libérée, les querelles vont pouvoir reprendre. L'Avenir Toulousain qui a repris sa parution après quatre années de mise en sommeil, dans son édition du 18

novembre 1944, critique le docteur Schmidt directeur-gérant de l'hebdomadaire « Toul Républicain » qui vient de voir le jour. Charles Rebois directeur de l'Avenir Toulousain écrit qu'il ne pensait pas « avoir de longtemps à polémiquer. Il lui semblait que tous les Français devaient se mettre au coude à coude, pour reconstruire et pour faire face à un avenir qui sera ce qu'ils voudront qu'il soit ». En fait, il reproche au docteur Schmidt, président de la délégation spéciale, d'avoir écarté un grand nombre de résistants (ce qui est vrai pour certains résistants) et d'avoir écrit dans son journal que le sous-préfet Marceau avait appliqué avec rigueur les lois de Vichy contre les opposants. Le journaliste dément et écrit au contraire « qu'il a résisté avec vigueur aux occupants ». Il répond également au docteur Schmidt qui ironise dans son journal « Que la résurrection de l'Avenir Toulousain sous son ancien nom est une gageure ». Au contraire écrit le journaliste « L'Avenir a un grand passé, pour demain son titre est un programme et c'est bien avec cette idée que nous l'avons fait renaître ».

À suivre

Gérard HOWALD